

Annexe A - Demande d'inscription sur une liste électorale

L'inscription est subordonnée à une inscription régulière au sein de l'Université de Perpignan Via Domitia

*Cette demande doit être envoyée par courriel au service administratif de votre composante, depuis l'adresse institutionnelle de l'intéressé (...@etudiant.univ-perp.fr ou ... @univ-perp.fr)
Ou à remettre en main propre au service administratif de votre composante
Au plus tard le mercredi 11 mars 2026 à 17h00.*

réf. code de l'éducation, articles D719-4, D719-7 à D719-17 ; Décision n° 2026-002 du 7 janvier 2026 portant organisation de l'élection des représentants des usagers au sein des conseils des UFR et des instituts de l'UPVD

Je soussigné(e), **Prénom Nom** (d'usage) :

Homme Femme

Date de naissance :

N° étudiant :

Inscrit(e) en (mention de la formation et du diplôme poursuivi en inscription principale) :
.....

En qualité de (cocher la case correspondante) :

Auditeur

Demande à être inscrit(e) sur la liste électorale du collège des USAGERS de (cocher la ou les cases correspondantes)

l'UFR des Sciences Juridiques et Economiques **l'UFR des Sciences Exactes et Expérimentales**

l'UFR des Lettres et Sciences Humaines **l'UFR des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives**

l'Institut d'Administration des Entreprises **l'Institut Universitaire de Technologie**

l'Institut Franco-Catalan Transfrontalier

Pour participer au scrutin par voie électronique du 17 au 19 mars 2026.

Fait à, le

Cadre réservé à l'administration

Signature

Date, heure de réception et cachet du service